DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE 2019-2028

WRF FRM ML

Décennie des Nations Unies pour L'AGRICULTURE FAMILIALE 2019-2028

RAPPORT DE SYNTHÈSE

PLANS D'ACTION NATIONAUX ET RÉGIONAUX

État d'avancement

DÉCEMBRE 2021

CONTENU

INTRODUCTION 3

Contexte 3

Portée de l'analyse 4

PROGRÈS 5

Niveau national 5

Niveau régional 7

MÉTHODOLOGIES, OUTILS ET MÉCANISMES POUR DÉVELOPPER DES PLANS D'ACTION DE LA DNUAF 8

Définition d'une feuille de route pour l'élaboration du PAN et création d'un comité de coordination conjoint pour le processus avec la participation d'entités gouvernementales, du CNAF, de la FAO et du FIDA 8

Révision du cadre politique existant et articulation du PAN avec les priorités et plans nationaux 9

Définition d'un portefeuille de projets pour mettre en œuvre le PAN 11

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 13

ANNEXES 16

Annexe 1 - Feuille de route pour l'élaboration du PAN 16

Annexe 2 - Termes de référence pour le fonctionnement du comité conjoint de coordination 19

Annexe 3 - Guide pour l'identification des programmes en lien avec l'agriculture familiale 21

Annexe 4 - Fiche pour définir les projets du portefeuille – Exemple 22

INTRODUCTION

Contexte

Le 20 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 72/239 qui a déclaré la période 2019 - 2028 Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF), reconnaissant l'énorme contribution de l'agriculture familiale à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le rôle que les exploitations familiales jouent pour améliorer la nutrition et assurer la sécurité alimentaire mondiale, éradiquer la pauvreté, éradiquer la faim, conserver la biodiversité et assurer la durabilité de l'environnement. La résolution encourage tous les États à développer, améliorer et mettre en œuvre des politiques publiques sur l'agriculture familiale, et à partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques de l'agriculture familiale avec d'autres États.

La DNUAF 2019-2028 dispose d'un Plan d'action global (PAG) construit avec la participation des principales parties prenantes liées à l'agriculture familiale. Le PAG est structuré en **7 piliers** pour soutenir les agricultrices et agriculteurs familiaux - y compris les pasteurs, les pêcheurs, les forestiers, les populations autochtones et d'autres groupes de producteurs alimentaires à partir d'une approche globale. Pilier 1 : développer un environnement politique favorable pour soutenir à l'agriculture familiale ; Pilier 2 : la jeunesse et la durabilité générationnelle ; Pilier 3 : l'équité de genre et le leadership des femmes ; Pilier 4 : renforcer les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux et leurs capacités ; Pilier 5 : améliorer l'inclusion socio-économique, la résilience et le bien-être des agricultrices et agriculteurs familiaux ; Pilier 6 : promouvoir la durabilité de l'agriculture familiale pour des systèmes alimentaires résilients au climat ; Pilier 7: renforcer le caractère multidimensionnel de l'agriculture familiale.

L'un des principaux objectifs prévus dans le **PAG de la DNUAF** est l'élaboration de **100 plans d'action nationaux** sur l'agriculture familiale par les gouvernements, en concertation avec les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux et les plateformes multipartites de dialogue politique, y compris les comités nationaux de l'agriculture familiale. Le PAG de la DNUAF envisage également un objectif de **5 plans d'action régionaux et de 7 plans d'action sous-régionaux** sur l'agriculture familiale, élaborés en concertation avec les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux. Les espaces régionaux et sous-régionaux peuvent apporter une contribution significative à la promotion de la mise en œuvre de l'agenda de la DNUAF dans leurs pays membres.

Un Plan d'Action National (PAN) est un cadre d'action contextualisé et spécifique à un pays pour le soutien de l'agriculture familiale, fournissant une feuille de route pour que les pays progressent dans la mise en œuvre de la DNUAF vers des systèmes alimentaires durables. Conformément aux 7 piliers du PAG, le PAN aborde les défis et le potentiel de l'agriculture familiale selon une approche globale et multidimensionnelle et envisage l'articulation des différents secteurs qui interviennent dans les zones rurales. Ainsi, le PAN contribue aux priorités nationales non seulement dans le secteur agricole, mais aussi en matière de nutrition, d'environnement, de santé, etc.

Le PAN est l'occasion pour toutes les parties prenantes nationales concernées de mobiliser des ressources, de consolider, d'aligner et de renforcer leurs actions en faveur de l'agriculture familiale en vue de la mise en place de systèmes alimentaires durables, inclusifs, viables et résilients et de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Le Forum Rural Mondial (FRM), en collaboration avec la FAO, effectue un exercice permanent de cartographie pour recueillir des informations sur les processus nationaux, régionaux et sous-régionaux en vue de la mise en œuvre de la DNUAF au travers de l'élaboration de plans d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux de la DNUAF. Cet exercice de cartographie comprend un inventaire des méthodologies, outils et mécanismes utilisés pour définir les Plans d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux de la DNUAF.

Ce document est un rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la DNUAF aux niveaux national et régional, y compris l'identification des principaux mécanismes/processus utilisés pour la définition et la mise en œuvre des PAN.

Ce rapport contient un comparatif des progrès réalisés en 2019-2020-2021 et fournit un aperçu actualisé (décembre 2021) de l'état d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action nationaux, régionaux et sous-régionaux. Il contient également des exemples de cas de méthodologies, d'outils et de mécanismes/processus utilisés pour la définition et la mise en œuvre des plans d'action. Et enfin, il comprend une série de conclusions et de recommandations finales.

Portée de l'analyse

La portée géographique de l'exercice de cartographie est la suivante:

Niveau régional: Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes.

Niveau sous-régional: Région NENA, CEEAC / CEMAC, ECOWAS, ESAF en Afrique ; ASEAN, SAARC en Asie ; SICA, MERCOSUR Ampliado en Amérique latine et aux Caraïbes.

Niveau national: 60 pays :

- Afrique : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, RD Congo, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Mali, Niger, Nigeria, République du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda.
- Asie et Pacifique : Cambodge, Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, RDP Lao, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, Vietnam.
- Europe et Asie centrale : Albanie, Espagne, Moldavie, Portugal, République tchèque, Kirghizstan.
- Amérique latine et Caraïbes: Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Honduras, Mexique, Paraguay, Panama, Pérou, Uruguay.

PROGRÈS

Niveau national

La DNUAF 2019-2028 a débuté avec une base très solide posée pour sa mise en œuvre au niveau national: en 2019, des efforts de mobilisation ont été déployés pour promouvoir l'agenda de la DNUAF dans 43 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale, d'Amérique latine et des Caraïbes. Divers **événements de lancement** de la DNUAF ont été organisés au niveau national (Bolivie, Brésil, Pérou, Uruguay, Indonésie, Philippines, Espagne et Kirghizistan) ainsi qu'au niveau des département et des régions (à Rio Grande do Sul au Brésil et en Euskadi ou Pays basque en Espagne). **En 2019, 5 pays (République dominicaine, Gambie, Indonésie, Panama et Pérou) ont approuvé leurs plans d'action nationaux (PAN) en faveur de l'agriculture familiale dans le cadre de la Décennie.**

L'année 2020 a commencé avec la DNUAF 2019-2028 fortement positionnée sur l'agenda international et avec des progrès significatifs réalisés au niveau national durant sa première année de mise en œuvre. **L'apparition de la pandémie de COVID-19 en mars 2020** a entraîné quelques mois tumultueux, marqués par l'urgence sanitaire, les mesures de distanciation sociale, les restrictions de mobilité, etc. qui ont ralenti les processus et le développement normal des activités de la DNUAF. Cependant, après ces premiers moments, un scénario comportant d'énormes défis s'est ouvert, comprenant également de nouvelles opportunités pour l'agriculture familiale et la Décennie. **Les processus d'élaboration des PAN ont non seulement repris, mais ont été fortement combinés avec la réponse à la COVID-19 et les débats en cours sur la réalisation des ODD, les systèmes alimentaires durables et le changement climatique.** De nouvelles formes de dialogue politique sont apparues, telles que des événements et des réunions virtuelles; l'agenda de la DNUAF a été inclus dans les comités d'urgence COVID-19 dans les pays. De même, les dimensions de la résilience de l'agriculture aux pandémies et autres types de crise ont été prises en compte dans les discussions sur l'élaboration des PAN. **En 2020, trois autres PAN ont été approuvés, au Népal, au Costa Rica et au Brésil, et en 2021, aux Philippines, ce qui porte à 9 le nombre de plans d'action nationaux de la DNUAF adoptés à ce jour.**

Plans d'action nationaux de la DNUAF

	Pays
PAN adoptés	9
PAN en cours d'élaboration	15
PAN en phase de mobilisation	27
Non initiés	9
Total de la cartographie	60

En 2021, au moins 15 autres pays ont fait des progrès significatifs en vue de l'élaboration des PAN de la DNUAF:

En Sierra Leone, le plan d'action national est en phase de validation finale. Nous constatons des progrès significatifs dans les processus de rédaction au Bangladesh, en Bolivie, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Gabon, en République du Congo (Congo Brazzaville),

au Kenya, au Kirghizstan, à Madagascar et au Togo, et des processus de rédaction naissants en Albanie, en Espagne, au Portugal et en Tunisie, entre autres.

Dans 27 autres pays, des progrès sont réalisés dans la mobilisation des acteurs pour mettre en œuvre la DNUAF au niveau national: Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Ouganda, Cambodge, Inde, Japon, Fidji, République démocratique populaire lao, République tchèque, Moldavie, Colombie, Équateur, El Salvador, Honduras, Mexique et Paraguay.

Conformément à l'approche globale des PAN de la DNUAF, nous constatons **d'autres améliorations du cadre politique pour soutenir l'agriculture familiale** à partir d'une approche différenciée, holistique et multidimensionnelle. Par exemple, des lois sur l'agriculture familiale ont été approuvées au Panama, au Paraguay (2020) et au Salvador (2021), et sont en cours de discussion au Costa Rica, en République dominicaine et au Honduras. Le rapport sur la mise en œuvre de la DNUAF soumis à l'Assemblée générale des Nations unies fait état de 85 nouveaux cadres réglementaires (lois, politiques et règlements) élaborés et approuvés en rapport avec l'agriculture familiale au cours de la première période biennale 2019-2020.

Depuis le début de la DNUAF, **le nombre de pays engagés dans la promotion de l'agenda de la DNUAF a augmenté**, passant de 43 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale, d'Amérique latine et des Caraïbes en 2019 à **au moins 51 pays en décembre 2021**.

DNUAF Mobilisation des parties prenantes

	2019	2020	2021
Pays	43	47	51
CNAF	40	45	45
Entités	1,000	1,570	2,625
OPs	-	925	1,853

Les gouvernements, les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux (OP), les comités nationaux de l'agriculture familiale (CNAF), la FAO et le FIDA, ainsi que d'autres organismes, encouragent la mise en œuvre de l'agenda de la DNUAF 2019-2028 et l'élaboration de plans d'action nationaux. **Le nombre de parties prenantes engagées a doublé depuis le début de la DNUAF.**

De **nouveaux CNAF** ont été créés ou sont en cours de création au Brésil, en République centrafricaine, au Gabon, en Guinée, en République du Congo (Congo Brazzaville), en Espagne et en Tunisie au cours des trois dernières années. D'ici décembre 2021, il y aura **45 CNAF en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine, qui regroupent plus de 2 625 organisations agricoles, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc.** ; **au moins 1 853** des membres des CNAF sont des **organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux**[1].

La mobilisation des parties prenantes se fait par le biais d'un large éventail d'activités : i) des réunions, des ateliers et des campagnes de communication pour informer sur la DNUAF 2019-2028 et engager la société civile, les organisations d'agricultrices et agriculteurs, les institutions

[1] Liste des CNAF.

publiques et les agences de coopération dans le développement d'un PAN ; ii) la définition d'une feuille de route commune et de la méthodologie pour élaborer le PAN ; iii) l'organisation de forums de dialogue politique et de consultations multipartites pour élaborer le PAN, parmi d'autres activités d'un agenda très chargé.

Dans les pays dont les PAN ont été approuvés, les actions multipartites sont orientées vers la mise en œuvre des plans, avec des activités telles que: i) la conception d'outils de référence et de suivi et d'évaluation; ii) le développement de portefeuilles de projets, de projets pilotes et de différents programmes pour mettre en œuvre le PAN ; iii) des études et des forums multipartites pour évaluer les progrès et coordonner la mise en œuvre du PAN ; et iv) des campagnes de communication pour la diffusion du PAN, etc.

Niveau régional

Plusieurs organisations intergouvernementales régionales, la FAO, le FIDA, organisations régionales d'agricultrices et agriculteurs - AFA, COPROFAM, PDRR, PROPAC, ROPPA -, et partenaires encouragent la mise en œuvre de la DNUAF **et l'élaboration de plans d'action régionaux/sous-régionaux (PAR).**

Les premières mesures ont été prises en 2019, en Amérique latine et dans les Caraïbes (lancement régional en août 2019 et processus de rédaction d'un Plan d'action régional pour le Système d'intégration de l'Amérique centrale **(SICA))** et en Afrique centrale (atelier régional dans le cadre de la Communauté économique des États d'Afrique centrale **(CEEAC)).**

De manière similaire aux processus nationaux, le développement des plans d'action régionaux/sous-régionaux **a été ralenti au cours du premier semestre 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.** Néanmoins, nous pouvons également voir comment **les processus PAR ont été repris et adaptés au nouveau contexte** causé par le COVID-19 avec différents événements et activités en ligne. En plus de la CEEAC et du SICA**, de nouveaux processus ont été lancés au Proche-Orient et en Afrique du Nord (NENA) et dans l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) au cours du second semestre de 2020.**

En 2021, plusieurs sous-régions ont fait des pas importants vers le développement des PAR de la DNUAF. Nous pouvons trouver des projets très avancés en phase finale de validation dans les régions SAARC, SICA et NENA.

Nous constatons également des progrès dans la promotion de la mise en œuvre de la DNUAF dans d'autres régions telles que **l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)**, où le Plan d'action cadre pour le développement rural et l'éradication de la pauvreté 2021-2025 contient une disposition sur la DNUAF, et le **Marché commun du Sud (MERCOSUR)**, qui a commencé à élaborer un Plan régional dans le cadre de la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF). Les **efforts de mobilisation** se poursuivent dans d'autres régions, comme la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**, et devraient commencer en **Asie centrale** en 2022.

MÉTHODOLOGIES, OUTILS ET MÉCANISMES POUR DÉVELOPPER DES PLANS D'ACTION DE LA DNUAF

L'expérience croissante accumulée dans l'élaboration des plans d'action de la DNUAF apporte **des méthodologies, des outils et des mécanismes très intéressants qui peuvent renforcer d'autres processus en cours et intensifier** l'élaboration de plans d'action de la DNUAF dans d'autres pays et régions.

La section suivante détaille des **exemples de méthodologies, d'outils et de mécanismes/processus** utilisés par les différentes parties prenantes engagées dans la définition et la mise en œuvre des plans d'action de la DNUAF, qui pourraient être utilisés et adaptés dans d'autres contextes et par d'autres CNAF et acteurs:

Définition d'une feuille de route pour l'élaboration du PAN et création d'un comité de coordination conjoint pour le processus avec la participation d'entités gouvernementales, du CNAF, de la FAO et du FIDA

Le dialogue politique et la collaboration entre les organismes gouvernementaux, les OPs, le CNAF, la FAO, le FIDA, etc. ont été fondamentaux pour atteindre les PAN de la DNUAF:

- Le gouvernement mobilise les institutions étatiques et promeut la coopération interinstitutionnelle entre les programmes, projets et fonds existants et nouveaux à mettre en œuvre.
- Les CNAF assurent un dialogue politique multipartite et une forte mobilisation des parties prenantes (OP, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc.).
- Les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux font valoir les intérêts et les propositions des agricultrices et agriculteurs eux-mêmes et assurent la pertinence du processus.
- La FAO et le FIDA (et d'autres agences) fournissent un soutien technique et financier et facilitent le dialogue politique, renforçant ainsi l'efficacité des processus et des résultats .

Dans plusieurs pays, par exemple à Madagascar, au Costa Rica, en Côte d'Ivoire, au Togo et aux Philippines, la mise en place d'un **comité conjoint de coordination** (CCC) a grandement facilité la collaboration entre le gouvernement, le CNAF, la FAO, le FIDA et d'autres agences lors de la rédaction du plan et de la co-organisation des consultations multipartites.

Ces comités de coordination conjoints **ont convenu d'une feuille de route et d'une méthodologie détaillées pour élaborer les PAN**, définissant les étapes et les activités à mettre en œuvre, la méthodologie, les acteurs responsables et les délais.

Les feuilles de route sont des documents convenus par les parties prenantes nationales impliquées dans le processus de promotion de l'élaboration d'un plan d'action national, selon les **principes suivants** :

- Processus : la feuille de route doit être le résultat d'un processus concerté. Ce processus inclusif devrait se refléter dans la feuille de route elle-même. En cela, les activités d'élaboration du PAN devraient être menées sur le même principe : consultation des acteurs locaux ou régionaux et nationaux, sessions d'information, groupes de travail, organisation des ateliers de validation du PAN.

- Contenu:
    - Activités à développer
    - Acteurs responsables des activités
    - Délais
    - Méthodologie: outils et méthodologies pour mener le processus de consultation afin d'élaborer le PAN, c'est-à-dire évaluation des besoins, groupes de discussion, études documentaires, etc., et organisation d'ateliers pour valider et présenter le PAN.
    - Résultats attendus

- La feuille de route doit être réaliste en termes de temps et de ressources humaines et économiques.
- Un groupe de travail spécialisé, tel qu'un comité de coordination conjoint, devrait être chargé de la mise en œuvre et du suivi des activités de la feuille de route. Ce comité devrait être composé des principaux acteurs impliqués dans le processus du PAN et de la DNUAF.
- Il convient de présenter brièvement le contexte, en soulignant le concept et la situation de l'agriculture familiale dans le pays, ainsi que le lien avec la DNUAF.

Des feuilles de route très utiles ont été conçues dans plusieurs pays tels que le Gabon, la République du Congo, le Costa Rica et Madagascar. Dans **l'annexe 1**, vous trouverez un exemple de **feuille de route pour l'élaboration d'un plan d'action national de la DNUAF** convenu entre les principales parties prenantes (entités gouvernementales, le CNAF, la FAO, le FIDA et d'autres agences, etc.) qui pourrait être utilisé et adapté dans d'autres contextes.

Certains pays, comme le Kirghizistan, ont élaboré des **termes de référence pour le fonctionnement du comité conjoint de coordination**. Dans **l'annexe 2**, nous présentons un schéma possible pour ces termes de référence qui définissent l'objectif, le rôle et les responsabilités du CCC, la composition, les mécanismes de coordination et le processus de travail.

Révision du cadre politique existant et articulation du PAN avec les priorités et plans nationaux

Nous pouvons observer des stratégies très intéressantes développées par les pays pour s'assurer que le PAN soit formulé sur la base d'une approche globale et multidimensionnelle de l'agriculture familiale et qu'il soit relié aux priorités et plans nationaux, comme par exemple au Costa Rica et aux Philippines.

L'une des stratégies consiste à **« s'appuyer sur l'existant et à l'élargir »**: **réaliser un examen préliminaire** du cadre politique existant, une analyse documentaire, des études et des propositions politiques émanant des différentes parties prenantes. Sur la base de cette analyse, **définir conjointement les actions permettant de mieux mettre en œuvre le cadre existant et de l'améliorer par le biais du PAN.**

L'examen du cadre existant comprend la législation, les politiques, les cadres institutionnels, les programmes, les projets liés à la **reconnaissance et à la mise en œuvre de politiques publiques différenciées pour l'agriculture familiale avec une approche globale et multidimensionnelle**, y compris des sujets tels que:

- ✓ Soutien à l'agroécologie et à d'autres modèles agricoles durables.
- ✓ Assistance directe et subventions pour l'acquisition de semences, d'engrais, de technologies et d'autres intrants pour la production.
- ✓ Interventions visant à améliorer la gouvernance du régime foncier et à préserver les droits de propriété.
- ✓ Des services de vulgarisation et de conseil visant à renforcer les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des agricultrices et agriculteurs familiaux.
- ✓ L'accès au crédit et à l'assurance par le biais de régimes de protection sociale.
- ✓ Des politiques garantissant aux agricultrices et agriculteurs familiaux l'accès à la protection sociale.
- ✓ Des politiques et des lois fiscales incitatives pour l'agriculture familiale.
- ✓ Des politiques et des lois qui soutiennent l'associativisme, le coopérativisme et d'autres formes d'association entre les agricultrices et agriculteurs familiaux.
- ✓ Achats publics, restauration scolaire et programmes de nutrition.
- ✓ Amélioration des infrastructures publiques pour l'accès des agricultrices et agriculteurs familiaux aux marchés (systèmes de chaîne du froid, installations de transformation, etc.)
- ✓ Politiques de régulation des prix.
- ✓ Développement de systèmes de certification et de labels pour l'agriculture familiale.
- ✓ Promouvoir des moyens innovants pour impliquer la jeunesse dans l'agriculture, en accordant une attention particulière aux considérations de genre, à la culture numérique et à l'accès à la terre.
- ✓ Pour encourager les jeunes à rester dans l'agriculture familiale ou à s'y engager, les politiques publiques doivent faire de l'agriculture familiale une option économiquement viable.
- ✓ Développer des politiques spécifiques en faveur de l'égalité des sexes dans l'agriculture familiale et du leadership des femmes rurales.
- ✓ Politiques publiques pour la défense et la protection des territoires et la protection des modes de vie des peuples autochtones.
- ✓ Politiques de soutien à l'agriculture familiale pour le respect des engagements environnementaux en matière de changement climatique, de biodiversité, de ressources naturelles.
- ✓ Politiques différenciées pour la protection sociale et l'accès à l'éducation, à la santé, à l'économie et aux services financiers, et aux biens culturels.
- ✓ Et autres...

L'**annexe 3** présente une **fiche guide pour l'identification des programmes liés à l'agriculture familiale** lors du processus d'examen du cadre politique existant.

Malgré les énormes impacts, la pandémie de COVID-19 a réaffirmé que les agriculteurs et agricultrices familiaux jouent un rôle fondamental dans la résolution des défis mondiaux actuels,

tels que la transformation des systèmes alimentaires, la lutte contre le changement climatique et la récupération post-Covid-19.

Les Plans d'action de la DNUAF sont un instrument très précieux pour libérer ce potentiel de transformation de l'agriculture familiale et contribuer à des systèmes alimentaires durables, inclusifs, viables et résilients et à la réalisation des ODD. Dans ce sens, **les pays ont articulé les PAN avec les priorités et plans nationaux en identifiant** les politiques, programmes, stratégies, lois, etc. nationaux liés aux PAN **et en présentant comment les PAN contribuent à la consécution de ces priorités nationales**, telles que :

- ✓ Plans nationaux de développement et d'investissement public
- ✓ Politiques et stratégies dans le secteur agricole, de l'élevage, de la pêche et du secteur rural
- ✓ Politiques et stratégies dans le secteur social
- ✓ Politiques et stratégies dans le secteur de la santé
- ✓ Politiques et stratégies dans le secteur de l'environnement
- ✓ Politiques et stratégies dans le secteur culturel
- ✓ Politiques et stratégies pour l'égalité des sexes
- ✓ Politiques et stratégies pour la jeunesse
- ✓ Stratégies de récupération de la Covid- 19
- ✓ Voies nationales vers des systèmes alimentaires nationaux durables d'ici 2030
- ✓ Et autres....

Plusieurs pays, comme le Costa Rica et les Philippines, présentent cet examen du cadre politique existant et les contributions des PAN aux priorités nationales dans leurs documents PAN. *(La proposition méthodologique présentée est une combinaison des meilleures pratiques de ces processus des PAN).*

Définition d'un portefeuille de projets pour mettre en œuvre le PAN

L'expérience accumulée jusqu'à présent dans l'élaboration des PAN montre qu'il est très important de se concentrer sur la mise en œuvre future lors de la conception du PAN : **définir les mécanismes pour une opérationnalisation efficace** et intégrer un système de suivi précis et inclusif pour suivre les résultats et ajuster le PAN au fil du temps.

Un mécanisme concret utilisé pour rendre le PAN opérationnel est la **définition d'un portefeuille de projets pour mobiliser des ressources et mettre en œuvre les différentes lignes d'action prioritaires du PAN** du Costa Rica. Les institutions publiques, les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux, ainsi que les CNAF et d'autres parties prenantes formuleront et mettront en œuvre les projets, sous la coordination de l'institution publique chargée de diriger le PAN.

La figure suivante montre le processus de conception du portefeuille de projets.

Définition d'un portefeuille de projets

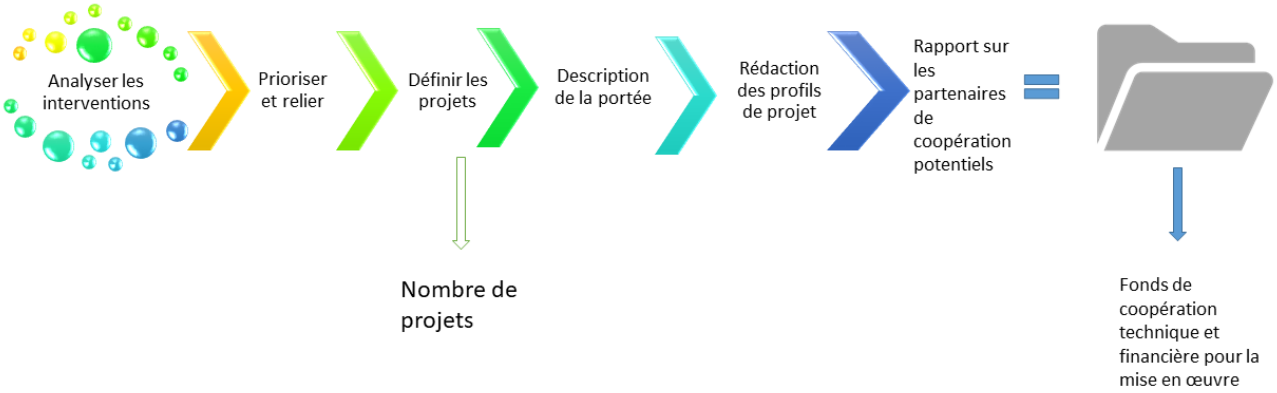

Voici un exemple de projets inclus dans le portefeuille de projets :

1. Amélioration du cadre juridique en faveur de l'agriculture familiale.
2. Système d'enregistrement de l'agriculture familiale et certification des produits.
3. Développement de mécanismes financiers accessibles pour les activités de l'agriculture familiale.
4. Renforcement des organisations de la AF pour leur insertion dans les programmes de marchés publics et le développement commercial.
5. Mise en œuvre de la stratégie de communication et de gestion des connaissances de l'agriculture familiale.
6. Programme de production adaptée au climat pour les femmes des territoires vulnérables.
7. Programme de formation commerciale et d'entreprise pour l'entrepreneuriat innovant des femmes et des jeunes agricultrices et agriculteurs familiaux.

(Basé sur le processus du PAN au Costa Rica)

Dans l'annexe 4, vous trouverez un exemple de fiche pour définir les projets du portefeuille (étape 3 dans la figure sur le processus de conception ci-dessus).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La DNUAF 2019-2028 a débuté en **2019** avec **une base très solide** pour sa mise en œuvre au niveau des pays et des progrès significatifs au niveau régional également. L'apparition de **la pandémie de COVID-19** en **mars 2020** a entraîné un ralentissement temporaire. Cependant, après ces premiers moments, un scénario d'énormes défis s'est ouvert, en comprenant également de nouvelles opportunités pour l'agriculture familiale et la Décennie. **Les processus d'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux/sous-régionaux ont non seulement repris, mais ont été combinés** avec la réponse au COVID-19 et les débats en cours sur la réalisation des ODD, les systèmes alimentaires durables et le changement climatique. De nouvelles formes de dialogue politique sont apparues, telles que des événements et des réunions virtuelles ; l'agenda de la DNUAF a été inclus dans les comités d'urgence COVID-19 dans les pays et les régions. De même, les dimensions de la résilience aux pandémies et aux crises sont prises en compte dans les discussions sur l'élaboration des plans d'action nationaux et régionaux/sous-régionaux.

Au total, 9 plans d'action nationaux de la DNUAF ont été adoptés à ce jour (au Brésil, Costa Rica, République dominicaine, Gambie, Indonésie, Népal, Panama, Pérou, Philippines).

En 2021, au moins 15 autres pays ont pris des mesures significatives en vue de l'élaboration des PAN de la DNUAF: en Sierra Leone, le plan d'action national est en phase finale de validation. Nous constatons des progrès significatifs dans les processus de rédaction au Bangladesh, en Bolivie, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Gabon, en République du Congo (Congo Brazzaville), au Kenya, au Kirghizstan, à Madagascar et au Togo, et des processus de rédaction naissants en Albanie, en Espagne, au Portugal et en Tunisie, entre autres. **Dans 27 autres pays, des progrès sont réalisés dans la mobilisation des acteurs pour mettre en œuvre la DNUAF au niveau national.**

Conformément à l'approche globale des PAN de la DNUAF, nous constatons **d'autres améliorations du cadre politique** pour soutenir l'agriculture familiale à partir d'une approche différenciée, holistique et multidimensionnelle (c'est-à-dire les lois sur l'agriculture familiale dans plusieurs pays d'ALC).

En 2021, plusieurs sous-régions ont pris des mesures importantes en vue de l'élaboration des PAR de la DNUAF. Nous trouvons des projets de plans avancés dans le Système d'intégration de l'Amérique centrale **(SICA)**, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord **(NENA)**, et l'Association sud-asiatique de coopération régionale **(SAARC)**. Nous constatons également des progrès dans la promotion de la mise en œuvre de la DNUAF dans d'autres régions telles que l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est **(ASEAN)**, où le Plan d'action cadre pour le développement rural et l'éradication de la pauvreté 2021-2025 contient une disposition sur la DNUAF, et le Marché commun du Sud **(MERCOSUR)**, qui a commencé à élaborer un Plan régional dans le cadre de la Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale (REAF).

Depuis le début de la DNUAF, **le nombre de pays et de parties prenantes engagés dans la promotion de l'agenda de la DNUAF a considérablement augmenté**. En décembre 2021, **au moins 51 pays** d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale, d'Amérique latine et des Caraïbes seront engagés dans la DNUAF, et **45 CNAF rassembleront plus de 2 625 organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc. Au moins 1 853** des membres des CNAF sont des **organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux**.

Les progrès réalisés confirment que la conjonction et la collaboration des principales parties prenantes sont fondamentales pour atteindre les plans nationaux et régionaux/sous-régionaux de la DNUAF : les **gouvernements** mobilisant les institutions publiques, promouvant la coopération interinstitutionnelle entre les programmes, existants et nouveaux à mettre en œuvre; **les organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux** apportant les intérêts et les propositions des agricultrices et agriculteurs eux-mêmes et assurant la pertinence du processus **; les CNAF** assurant un dialogue politique multipartite et une forte mobilisation des parties prenantes (organisations agricoles, ONG, institutions publiques, centres de recherche, agences de coopération, etc.) ; **et la FAO et le FIDA (et d'autres agences)** fournissant un soutien technique et financier et facilitant le dialogue politique, améliorant ainsi l'efficacité des processus et des résultats.

Les efforts visant à renforcer le dialogue entre les parties prenantes, une plus grande mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que le renforcement des capacités des parties prenantes, en particulier des organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux et des CNAF, ont accéléré les progrès vers la mise en œuvre de la DNUAF au travers de plans d'action nationaux et régionaux sur l'agriculture familiale.

L'expérience croissante accumulée dans l'élaboration des plans d'action de la DNUAF apporte **des méthodologies, des outils et des mécanismes très intéressants qui peuvent renforcer d'autres processus en cours et intensifier** l'élaboration des plans d'action de la DNUAF dans d'autres pays et régions. Le rapport de synthèse présente plusieurs exemples de méthodologies, d'outils et de mécanismes/processus utilisés par les différentes parties prenantes engagées dans la définition et la mise en œuvre des plans d'action de la DNUAF, qui pourraient être utilisés et adaptés dans d'autres contextes et par d'autres CNAF et acteurs.

La DNUAF est un processus solide, qui progresse régulièrement pour apporter des solutions concrètes à la transformation des systèmes alimentaires. Sur la base de l'expérience accumulée, les efforts doivent être **redoublés** et orientés pour:

i) Disposer **d'un plus grand nombre de plans d'action nationaux et régionaux**, et doter ces plans et politiques **de budgets et instruments** nécessaires à leur mise en œuvre.

ii) **Renforcer la participation active des organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux** non seulement dans la préparation, mais aussi dans la mise en œuvre des plans d'action et autres politiques publiques. Il est important non seulement que les politiques existent, mais aussi que les agricultrices et agriculteurs familiaux y aient effectivement accès. Pour ce faire, il faut responsabiliser les agricultrices et agriculteurs familiaux et leurs organisations, collecter des informations de base, adapter les conditions d'accès, instaurer un dialogue inclusif et revoir constamment les instruments qui accompagnent les politiques.

Le rapport de la première période biennale de mise en œuvre de la Décennie, récemment présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies, reconnaît **le rôle fondamental que jouent les CNAF** dans la promotion et le développement d'un environnement politique favorable à l'agriculture familiale. Le rapport « recommande également que les efforts visant à promouvoir

un dialogue et des processus politiques ascendants, inclusifs et multipartites, y compris les CNAF, soient étendus et améliorés ».

Nous sommes convaincus que ce rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la DNUAF aux niveaux national et régional, y compris l'identification des mécanismes/processus clés utilisés pour la définition et la mise en œuvre des PAN, **contribuera à stimuler le dialogue politique et à renforcer la collaboration et les engagements pour renforcer l'agriculture familiale et libérer son potentiel de transformation dans la construction de systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et viables.**

ANNEXES

Annexe 1 - Feuille de route pour l'élaboration du PAN

I. Contexte et justification

Un bref contexte mettant en évidence le concept et la situation de l'agriculture familiale dans le pays, et le lien avec la DNUAF:

I.1. Concept et situation de l'agriculture familiale dans le pays
I.2. La Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (DNUAF) 2019-2028
I.3. Les acteurs engagés dans la DNUAF et leur rôle

II. Objectifs et résultats attendus de la feuille de route

I.4. Objectif général
I.5. Résultats attendus
I.6. Localisation

III. Méthodologie pour la mise en œuvre de la feuille de route

I.7. Mobilisation des ressources
I.8. Plan de travail *(voir tableau ci-dessous)*

1.8. Plan de travail

Activités/étapes ***(provisoire)***	**Sous-activité**	**Resp.**	**Acteurs impliqués**	**Délais**	**Commentaires**
Mise en place du Comité de coordination conjoint pour l'élaboration du PAN	Identification des partenaires et réunion avec les acteurs concernés				
	TDR pour le fonctionnement du Comité de coordination conjoint				
Consolidation et validation de la feuille de route	Réunions de travail pour l'élaboration de la feuille de route et validation par le Comité de coordination conjoint				
Construction du PAN : étapes	Rédaction de la note de concept et de la méthodologie				
	Étude de diagnostic et de caractérisation des agricultrices et agriculteurs familiaux du pays				
	Identification des institutions, politiques et programmes clés pour la AF				
	Identification des initiatives existantes et nouvelles pour la mise en œuvre du PAN				

	Consultation des acteurs à la base et des institutions publiques centralisées et décentralisées				
	Définition de la structure et élaboration de la matrice du PAN				
	Définition de la stratégie de surveillance, de suivi et d'évaluation du PAN				
	Définition de la stratégie de mobilisation des ressources et du modèle de gestion pour la mise en œuvre du PAN				
	Réunions techniques pour le partage et les contributions au projet de PAN				
Validation et ajustement du PAN	Ateliers régionaux pour la validation du PAN				
	Atelier national pour la validation finale du PAN				
Approbation du PAN	Adoption et lancement				
Stratégie de communication	Élaborer une stratégie de communication pour diffuser le PAN auprès des principales parties prenantes				

(Basé sur le processus des PAN en République du Congo et au Costa Rica)

Annexe 2 - Termes de référence pour le fonctionnement du comité conjoint de coordination

1. **ANTÉCÉDENTS**

   Informations introductives sur la résolution de la DNUAF, le plan d'action global de la DNUAF et les objectifs concernant le développement des plans d'action nationaux de la DNUAF.

2. **OBJECTIF DU COMITÉ CONJOINT DE COORDINATION**

   Un comité conjoint de coordination (CCC) sera créé pour coordonner le processus d'élaboration du PAN dans le pays. Ce comité deviendra une plate-forme de dialogue entre les autorités publiques, le Comité national de l'agriculture familiale, la FAO, le FIDA et d'autres partenaires et contribuera à améliorer la participation des acteurs au processus d'élaboration et de mise en œuvre du PAN, à renforcer la coordination et à établir un lien entre les autres politiques publiques et le PAN.

3. **RÔLES ET RESPONSABILITÉS**

   - Conception et mise en œuvre de la feuille de route pour l'élaboration du PAN.
   - Aide à l'obtention des informations et des données (par exemple, le registre de l'agriculture familiale) nécessaires à l'élaboration du PAN.
   - Facilitation des discussions pour trouver un consensus sur la formulation des actions prioritaires pour les objectifs / composantes du PAN.
   - Assistance pour déterminer la structure du contenu et du format du PAN sur l'agriculture familiale, ainsi que pour déterminer le format institutionnel/juridique le plus approprié pour le PAN afin de garantir sa reconnaissance, son institutionnalisation, sa mise en œuvre et son financement.
   - Commentaires sur le brouillon du PAN, étude et évaluation de la version finale du PAN pour sa présentation à l'atelier national de validation.
   - Assistance à l'approbation du PAN par les autorités compétentes, si nécessaire.
   - Identification du mécanisme de suivi pour le lancement du Plan, sa mise en œuvre, et son suivi avec un financement approprié.
   - Et autres....

4. **MEMBRES ET COORDINATION**

   Composition : Représentants du ministère de l'agriculture, représentants d'autres organismes publics et ministères (environnement, santé, éducation, jeunesse, femmes, économie, etc.) ; représentants du Comité national de l'agriculture familiale ; ainsi que des représentants des partenaires internationaux du développement.

   Liste des membres : .....

Coordination : Le Comité conjoint de coordination sera coordonné par l'entité ou les entités suivantes. Un secrétariat sera mis en place pour contribuer à la préparation et à la réalisation des activités du Comité conjoint de coordination.

5. PROCESSUS DE TRAVAIL

Le CCC mènera ses activités selon les besoins pour discuter des défis, des solutions et du projet de PAN dans le cadre du plan de travail établi dans la feuille de route pour l'élaboration du PAN.

Le CCC devrait viser à impliquer un large éventail de parties prenantes dans l'élaboration du PAN : i) les institutions publiques du secteur agricole (agriculture, développement rural, services de vulgarisation, recherche, etc.) et également d'autres institutions publiques (économie, santé, éducation, jeunesse, femmes, culture, affaires étrangères, etc.) ; ii) une représentation solide des organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux, des pasteurs, des pêcheurs, des forestiers, des peuples autochtones, etc., des femmes et des jeunes ; iii) les partenaires de coopération et les ONG ; iv) d'autres secteurs.

Les réunions du CCC seront préparées par le secrétariat du CCC, afin d'assurer la distribution à l'avance des invitations et des documents pertinents. Le partage des documents et la distribution du matériel nécessaire seront assurés par le secrétariat du CCC.

Les comptes-rendus des réunions, les présentations et les rapports analytiques, les brouillons du PAN, les commentaires reçus, les informations et les données recueillies seront classés par le secrétariat.

(Basé sur le processus de PAN au Kirghizstan)

Annexe 3 - Guide pour l'identification des programmes en lien avec l'agriculture familiale

Nom du programme		
Institution(s) responsable(s) de la mise en œuvre	**Nom**	**Secteur:**
	Nom:	**Secteur:**
Autres institutions / organisations qui participent	**Nom:**	**Fonction:**
	Nom:	**Fonction:**
	Nom:	**Fonction:**
Populations cibles (bénéficiaires)		
Couverture géographique		
Phase du cycle actuel	**Formulation**	**Mise en oeuvre** **Évaluation**
Durée		
Brève description du programme	**Objectifs:**	
	Activités principales:	
	Résultats attendus:	
Ressources engagées	**Montant:**	
	Source du financement:	
Lien avec l'agriculture familiale	**Lien actuel:**	
	Lien potentiel:	
	Pilier du Plan d'action auquel il est lié :	
Commentaires		

(Basé sur le processus du PAN au Costa Rica)

Annexe 4 - Fiche pour définir les projets du portefeuille – Exemple

Projet n°3. Système d'enregistrement des exploitations familiales et certification des produits

Intervention stratégique	Objectifs
1.4 Système d'information pour la prise de décision en agriculture familiale	Disposer de données actualisées sur la situation de l'agriculture familiale
5.4 Certification sociale des produits de l'agriculture familiale	Promouvoir la différenciation des produits de l'AF pour qu'ils soient facilement identifiables par les consommateurs et consommatrices et pour donner un sentiment d'identité à l'AF
Résultats	**Activités**
Résultat n. 1: Mise en place du système d'information sur l'agriculture familiale	-Améliorer les outils de collecte de données pour l'enregistrement des AF -Socialiser le système d'enregistrement dans le secteur de l'AF -Approbation du système d'enregistrement par les autorités -Mise à jour des systèmes informatiques pour appliquer l'instrument
Résultat n. 2: Mise en œuvre du système d'information sur l'agriculture familiale	- Partager avec les productrices et producteurs les critères et avantages de la certification sociale des produits de l'agriculture familiale - Enregistrer les informations dans le système -Vérifier et faire des ajustements dans le système -Générer des rapports pour la prise de décision
Résultat n. 3: Attribution de la certification sociale du produit de l'agriculture familiale	-Attribution du certificat aux productrices et producteurs qualifiés -Expliquer aux productrices et producteurs les procédures d'attribution et de renouvellement du certificat social d'agriculture familiale - Faciliter les procédures pour que les productrices et producteurs puissent mettre à jour leurs informations tous les deux ans - Systématisation et socialisation des résultats

(Basé sur le processus du PAN au Costa Rica)